



## DOSSIER DE CANDIDATURE

Titre de votre projet : .....

.....

-----

### Cadre réservé à l'organisateur :

Date de réception : .....

N° de dossier : .....

Décision : .....



Raison sociale : .....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Site web : .....

**Responsable du dossier :**

*(Cette personne recevra toutes les correspondances de l'organisation)*

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Email : .....

Tél. fixe : ..... Mobile : .....

**Dans quelle catégorie postulez-vous ?**

**HANDICAP'SANTE**

La promotion de la santé par le sport pour le retour de l'autonomie (tout ou en partie). Le projet peut se dérouler aussi bien dans le parcours de soins que de vie, quelle que soit la cause du Handicap et à tout âge de la vie.

**SENIOR EN MOUVEMENT**

La promotion de la santé par le sport pour le maintien de l'autonomie, la réduction des risques liés au grand âge (maintien de l'équilibre, lien social..). Le public senior débute à l'âge de 65 ans avec ou sans pathologies chroniques. Le projet peut se dérouler aussi bien dans le parcours de soins que de vie.



« Activité physique facteur de santé chez le sénior »

TOUS AU STADE JEAN BOUIN,  
les mercredi 8 et jeudi 9 décembre 2021, Paris

## Présentation de votre projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Quels étaient vos objectifs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Quels moyens avez-vous mis en œuvre ?

.....

.....

.....

.....

.....





## Comment participer :

- Adresser votre dossier complété par courrier à Trilogie Santé, 31 avenue Lucien René Duchesne – 78170 La Celle Saint-Cloud ou par mail à [contact@trilogie-sante.com](mailto:contact@trilogie-sante.com)
- S'acquitter des frais de participation (*ces frais n'incluent pas la participation à la journée de formation*)
- Dépôt de votre dossier et règlement des frais de participation, **au plus tard le 30 novembre 2021.**  
*(Les dossiers dont les frais de participation n'auront pas été réglés, ne seront pas étudiés par le jury).*

## Comment seront traités les dossiers :

- Un jury composé d'experts professionnels de santé, professionnels de l'APA et personnels des collectivités locales se réunira pour sélectionner les dossiers retenus (3 dossiers retenus par catégorie)
- Vous serez informé des décisions du jury au plus tard le 3 décembre 2021.

## Votre dossier est retenu par le jury :

- Le mercredi 8 décembre 2021, vous aurez 3 mn/3 slides maximum pour présenter votre dossier et convaincre les professionnels présents à la journée. Une seule personne sera autorisée à présenter le dossier\*.
- A l'issue de la présentation des 3 dossiers, les participants voteront et vous attribueront votre place sur le podium (or, argent ou bronze).
- Les trophées vous seront remis à l'issue des votes.

*\*La personne qui présentera le dossier sera invitée gracieusement à l'ensemble de la journée et pourra bénéficier d'une entrée à tarif préférentiel pour un accompagnant.*

2<sup>ème</sup> JOURNÉE NATIONALE  
DE FORMATION



# ACTIVITÉ PHYSIQUE

Prescrire - Orienter - Accompagner

« Activité physique facteur de santé chez le sénior »

TOUS AU STADE JEAN BOUIN,  
les mercredi 8 et jeudi 9 décembre 2021, Paris

## La promotion

TRILOGIE Santé, organisme de formation, est une filiale du Groupe GPS « Groupe Profession Santé », 1<sup>er</sup> groupe médias des professions de santé

La Journée « ACTIVITE PHYSIQUE » bénéficie d'un appui promotionnel puissant « bannières, insertion pub, articles » dans les supports des titres GPS :



13 millions de pages vues/mois

700 000 contacts qualifiés (emailing, réseaux sociaux...)

166 000 journaux et magazines diffusés par semaine

&



+ de 250 000 adresses professionnelles qualifiées pour nos Campagnes emailing

&

Un appui promotionnel de nos partenaires

## Modalités financières :

- Etablissements / Professionnels de santé / Mouvements sportifs  
Associations de patients / Start up / Collectivités  
**300 € TTC**
- Industriels / Sociétés de service  
**600 € TTC**



Le règlement s'effectue au dépôt du dossier. *Les dossiers dont les frais de participation n'auront pas été réglés, ne seront pas étudiés par le jury.*

**Par virement bancaire :**

Il est obligatoire pour tout virement d'indiquer un libellé, « TROPHEES SPORT SANTE DECEMBRE 2021 ». Merci de joindre votre avis de virement avec votre dossier de participation.

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

**Titulaire du compte : TRILOGIE SANTE SARL**

Banque	Agence	N° de Compte	Clé RIB
30076	02061	19510300200	38

**IBAN** FR 76 3007 6020 6119 5103 0020 038  
**BIC** NORDFRPP

**Domiciliation**  
CREDIT DU NORD  
PARIS RASPAIL

**Adresse :** TRILOGIE SANTE SARL - 31 Avenue Lucien René Duchesne - 78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD

**Par chèque libellé à l'ordre de TRILOGIE SANTE et à adresser à :**

*(Indiquer au dos du chèque « TROPHEES SPORT SANTE DECEMBRE 2021 »*

TRILOGIE SANTE - Trophées Sport Santé Décembre 2021  
31 avenue Lucien René Duchesne - 78170 La Celle Saint-Cloud

**Nom et fonction du signataire :** .....

**Fait à :** .....

**Le :** .....

*Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »  
Cachet de l'organisation*



- \* - \* - \* -



SARL au capital de 10 000 € - SIRET 479 858 995 00034

## **ANNEXE :**

### **REGLEMENT DE L'ÉDITION DES TROPHÉES SPORT SANTÉ DECEMBRE 2021**

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION ET D'ÉLIGIBILITÉ**

Pour pouvoir être candidat au Prix spécial SPORT SANTÉ, le projet devra :

- Être présenté par le fondateur et/ou le Directeur général (le représentant devra être habilité à engager l'entreprise) d'une petite entreprise en stade de développement peu avancé, dans un dossier de candidature complet et soumis dans les délais.
- Promouvoir l'activité physique comme facteur de santé dans les 4 catégories du Trophées, en prévention et dans le parcours de soins.
- Répondre à l'un des 4 défis des Trophées Sport Santé.
- Disposer d'un prototype ou à minima d'une maquette avant le 26 novembre 2021, permettant la démonstration de la solution proposée lors de la remise des Trophées le 8 décembre 2021.

En outre, le projet ne devra pas être en contradiction avec la définition de la santé (OMS) et les valeurs du sport.

Le simple fait de participer aux « TROPHÉES SPORT SANTÉ » implique l'acceptation entière et sans réserve de l'intégralité du présent règlement, ce qui constitue un contrat entre l'Organisateur et le Porteur de projet, et un engagement sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations fournies.





## **PERSONNES MORALES POUVANT DEPOSER UN DOSSIER**

La participation aux TROPHÉES SPORT SANTÉ est ouverte aux :

- Etablissement de soins,
- Professionnels de santé et du sport,
- Réseaux de santé,
- Réseaux sport-santé,
- Association de patients,
- Entreprise, start up\*,
- Collectivité locale

\* Est considéré comme une START UP :

- Toutes structures créées au plus tard le 15/04/2020,
- Domiciliées en France, proposant une solution technologique innovante
- Comprenant au plus 10 personnes,
- Ayant levé moins de 500 000 d'euros

Les dossiers devront être retournés complétés avec les frais de participation acquittés (*ces frais n'incluent pas la participation aux journées de formation*) **au plus tard le 30 novembre 2021**.

Au-delà de 100 candidatures, l'Organisateur se réserve la possibilité de clôturer les inscriptions avant cette date.

## **CRITERES DE SELECTION**

Les projets reçus seront évalués sur la base des critères de sélection suivants :

- Qualité / Solidité de la solution
- Impact / Progrès pour la société, l'individu
- Pérennité du modèle d'affaires
- Appréciation de l'équipe (vision, complémentarité, expériences, compétences...)
- Rayonnement / Ecosystème de la structure

Ces critères seront examinés aux différents stades du processus de sélection.